

APR2S

41 rue de Matignon
64340 Boucau
E-mail : contact@apr2s.fr
Tél : 0533092831

SSIAP 2 Recyclage

Créé le 6/01/2022, Version 22.3, mis à jour le 6 septembre 2022



N° d'agrément 64-2022-01-04-0001

L'objectif du recyclage de la formation SSIAP 2 est de mettre à jour les connaissances nécessaires pour encadrer l'équipe chargée d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public et dans les immeubles de grande hauteur.

Durée : 14.00 heures (2.00 jours) à raison de 7 heures par jour.

Nature de l'action de formation

Action de formation

Public visé

- Toute personne titulaire du SSIAP 2 dont la mission est d'encadrer une équipe des services permanents de sécurité incendie d'un établissement recevant du public (ERP) ou immeuble de grande hauteur (IGH).

Nombre de participants

De 4 à 12 personnes.

Prérequis

- Être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1) ou du certificat de SST en cours de validité.
- Être titulaire du diplôme de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 2) de moins de 3 ans.
- Justifier de 1607 heures minimum d'activité en tant que chef d'équipe de service de sécurité incendie sur les 36 derniers mois.

Lieu de la formation

- Intra-entreprise (pour les formations dans vos locaux et/ou sur mesure, merci de nous contacter)
- Inter-entreprise : APR2S - Salle Eguzki 41 rue de Matignon 64340 Boucau

Modalités de financement

Plusieurs modes de financement vous permettent d'accéder à nos formations en tant que salarié via votre entreprise ou en tant que particulier (salarié, demandeur d'emploi ou indépendant). Pour en savoir plus, merci de nous contacter.

Délais d'accès

Un délai minimal de quinze jours est nécessaire entre la demande et le début de la formation (estimation) selon le nombre de stagiaires.

Votre contact

Mme POUDENS Amandine - contact@apr2s.fr | 0533092831

Objectifs pédagogiques

- Encadrer et former les agents à la sécurité incendie.
- Intervenir efficacement face aux situations particulières.
- Diriger le poste de sécurité incendie en cas de sinistre.
- Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

Programme de la formation

- Prévention
 - Évolution de la réglementation en matière de prévention.
 - Accessibilité du public.
- Moyens de secours
 - Évolution de la réglementation en termes de moyens de secours.
 - Agents extincteurs.

- SSI.
- Moyens de secours.
- Gestion du PC Sécurité
 - Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours.
 - Gestion d'une évacuation.
 - Compte-rendu à la hiérarchie.
- Organisation d'une séance de formation
 - Les méthodes pédagogiques.
 - Pratique de l'animation.
 - Déroulement chronologique d'une séance.
- L'équipe de sécurité incendie
 - Organiser l'accueil d'un nouvel agent.
 - Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens.
 - Gérer les conflits.
 - Gestion des documents administratifs.

Organisation de la formation

Formateurs

Nos formateurs sont tous des spécialistes dans leurs domaines d'interventions et nous avons à cœur de vous proposer des formations adaptées, orientées vers l'humain, la réussite et l'efficacité.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Mise en situation de cas concrets.
- Blocs d'éclairage de sécurité pédagogiques.
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels.
- Extincteurs (à eau, CO², à poudre) et en coupe.
- Têtes d'extinction automatique à eau non fixées.
- Plan d'évacuations.
- Système de Sécurité Incendie.
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes.
- Appareils émetteurs-récepteurs.
- Téléphones.
- Registre de consignes, registre de badges - clés - visiteurs, registre de consignes journalières.
- Modèle de permis feu.
- Modèle de main courante.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Attestation de recyclage de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

APR2S

41 rue de Matignon

64340Boucau

E-mail : contact@apr2s.fr

Tél : 0533092831

SSIAP 2 Recyclage

Créé le 6/01/2022, Version 22.3, mis à jour le 6 septembre 2022



Évaluation des acquis au cours de la formation.

Évaluation finale : épreuve pratique individuelle.

Les chefs d'équipe des services de sécurité incendie ont pour missions :

- le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail en matière de sécurité incendie ;
- le management de l'équipe de sécurité ;
- la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie ;
- la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité ;
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

Équivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr. Recherche libre par certification.

Durée de validité: 3 ans.

Tarif

Tarif inter (dans nos locaux) : 250.00€ nets de taxes / personne. L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA, en application de l'article 261.4.4.a du Code Général des Impôts.

Tarif intra (dans l'entreprise) : nous consulter.

Selon le nombre de stagiaire pour un même client et le lieu de formation (intra-entreprise / inter-entreprise) nous pouvons personnaliser notre offre. Les éventuels frais de déplacements, d'hébergement et de restauration du stagiaire ne sont pas compris. Ils sont exclusivement à la charge du client/stagiaire.